

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la MRC Robert-Cliche, tenue dans la salle du Poète-William-Chapman de l'édifice du Sénateur-Bolduc, au 111-A, 107<sup>e</sup> Rue à Beauceville, le mercredi 09 octobre 2019, à 19 heures 00.

Étaient présents :

- François Veilleux, maire de Beauceville;
- Jean-Roch Veilleux, préfet suppléant et maire de Saint-Alfred;
- Jean-Paul Cloutier, maire de Saint-Séverin;
- Pierre Gilbert, maire de Saint-Joseph-de-Beauce;
- Mario Groleau, maire de Tring-Jonction;
- Martin Nadeau, maire de Saint-Frédéric;
- Jeannot Roy, maire de Saint-Joseph-des-Érables;
- Ghislaine Doyon, mairesse de Saint-Jules;
- Denise Roy, mairesse de Saint-Odilon-de-Cranbourne;

Formant quorum sous la présidence de monsieur Jonathan V. Bolduc, préfet et maire de Saint-Victor.

Étaient aussi présents : Jacques Bussièrès, directeur général et secrétaire-trésorier.

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Jonathan V. Bolduc constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19 heures.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

6685-19 SUR PROPOSITION de monsieur Martin Nadeau, il est résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour qui suit :

### Ordre du jour

1.	<b>Ouverture de l'assemblée</b>
2.	<b>Adoption de l'ordre du jour</b>
3.	<b>Adoption du procès-verbal du conseil de la MRC Robert-Cliche</b> 3.1 Séance du conseil du 11 septembre 2019
4.	<b>Administration et finances</b> 4.1 Liste des comptes à payer 4.2 Demande de financement pour la formation des pompiers 2020 4.3 Entente MDJ – Rapport annuel 2018 – 2019 4.4 Demande de financement – MDJ – Prévention de la criminalité 2019-2022 4.5 CRDI de Sainte-Marie – Demande de ressources spécialisées 4.6 Permission – Voirie – Piste cyclable 4.7 Entente inspecteur – Beauceville 2019 4.8 CLD – Entente service 2020 4.9 Agent immigration 4.10 Entente service de coordination en Sécurité incendie 4.11 Marche Pierre Lavoie – Piste cyclable
5.	<b>Environnement</b>
6.	<b>Aménagement du territoire</b> 6.1 Acquisition - Orthophotos
7.	<b>Cours d'eau</b> 6.1 Nettoyage cours d'eau des Meules de Saint-Alfred
8.	<b>Développement économique et social</b> 8.1 Projet internet Haute-vitesse 8.2 FARR – Enveloppe territoriale de la MRC Robert-Cliche
9.	<b>Période de questions</b>
10.	<b>Levée de la séance</b>

### 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MRC ROBERT-CLICHE

#### 3.1 Séance régulière du 11 septembre 2019

6686-19 SUR PROPOSITION de monsieur Jean-Paul Cloutier, il est résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance du 11 septembre 2019 soit adopté, tel que présenté.

### 4. ADMINISTRATION ET FINANCES

#### 4.1 Liste des comptes à payer

6687-19 SUR PROPOSITION de monsieur Pierre Gilbert, il est résolu à l'unanimité que la liste des comptes (comme si au long reproduit) soit adoptée et que le directeur général soit mandaté pour effectuer le paiement :

Liste des comptes au 09 octobre 2019	474 601.09 \$
--------------------------------------	---------------

#### 4.2 Demande de financement - Formation des pompiers 2020

Attendu que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

Attendu que ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que les municipalités de la MRC Robert-Cliche désirent bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que les municipalités prévoient la formation des pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC en conformité avec l'article 6 du Programme;

6688-19 SUR PROPOSITION de madame Ghislaine Doyon, il est résolu à l'unanimité de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique selon le rapport fourni.

#### 4.3 Entente MDJ – Rapport annuel 2018-2019

6689-19 SUR PROPOSITION de monsieur Jeannot Roy, il est résolu à l'unanimité de recevoir en dépôt le rapport annuel 2018-2019 tel que présenté par la Maison des jeunes Robert-Cliche.

#### 4.4 Demande de financement – MDJ – Prévention de la criminalité 2019-2022

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche a réalisé un projet dans le cadre dudit programme 2016-2019 dans le volet du programme d'animation après-école et que les résultats sont très positifs dans notre milieu;

ATTENDU QUE le Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité 2019-2022 a pour objectif de favoriser le maintien de milieux de vie sains et sécuritaires;

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche souhaite présenter un projet dans le cadre dudit programme pour le volet 4;

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche souhaite mandater La Maison des Jeunes Robert-Cliche pour réaliser ledit projet et s'engage à lui octroyer un montant de 5 000\$ à cet égard;

6690-19 SUR LA PROPOSITION de monsieur Jean-Roch Veilleux, il est résolu à l'unanimité :

- Que la MRC Robert-Cliche dépose un projet dans le cadre du Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité 2019-2022 ;
- Que le directeur général, monsieur Jacques Bussières, soit autorisé à signer tout document relatif à cette demande.

#### **4.5 CRDI de Sainte-Marie – Demande de ressources spécialisée**

ATTENDU que le réseau de la santé et des services sociaux opère un Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) à Sainte-Marie et que celui-ci offre des services aux usagers du réseau qui proviennent de la MRC de La Nouvelle-Beauce et de la MRC Robert-Cliche;

ATTENDU qu'à la suite de la fermeture du point de service du CRDI à Saint-Joseph-de-Beauce en 2013 les usagers de la MRC Robert-Cliche doivent maintenant se déplacer vers le CRDI situé à Sainte-Marie;

ATTENDU que le CRDI de Sainte-Marie n'est pas en mesure actuellement d'offrir certaines activités thérapeutiques adaptées à des citoyens qui ont des handicaps lourds, ce qui engendre des frais de déplacement importants et les inconvénients qui en découlent ;

ATTENDU qu'il est important pour le développement social et le maintien des acquis des personnes concernées, d'offrir des services de proximité à ces usagers afin d'éviter des coûts importants de déplacement vers des ressources situées à l'extérieur des MRC concernées (ex. : CRDI de Lévis, maison de répit à Charny);

6691-19 EN CONSÉQUENCE, SUR PROPOSITION de madame Ghislaine Doyon, il est résolu à l'unanimité des municipalités participantes :

- Que le conseil demande au député de Beauce-Nord de faire des représentations afin que le gouvernement du Québec alloue des ressources spécialisées au CRDI de Sainte-Marie, et ce, pour que les usagers du réseau de la santé et des services sociaux des territoires de Nouvelle-Beauce et Robert-Cliche puissent bénéficier de services qui répondent à leur situation dans leur milieu.

#### **4.6 Demande de permission de voirie – Piste cyclable**

ATTENDU QUE la ville de Beauceville désire remplacer des conduites d'aqueduc et d'égout desservant l'école Jésus-Marie;

ATTENDU QUE les conduites doivent passer sous la piste cyclable;

ATTENDU QUE le MTQ désire connaître la position du locataire : la MRC;

6692-19 SUR PROPOSITION de monsieur Pierre Gilbert, il est résolu à l'unanimité que le Conseil confirme au MTQ qu'elle ne s'oppose pas au remplacement des conduites dans la mesure où la ville remet les lieux en état conformément aux directives et exigences du MTQ.

#### 4.7 Entente inspecteur – Beauceville 2019

ATTENDU QUE suite aux inondations du 16 et 20 avril 2019, la MRC a offert son soutien aux municipalités affectées;

ATTENDU QUE la ville de Beauceville a signifié son intérêt pour une assistance en inspection municipal;

ATTENDU QUE la MRC dispose de ressources pouvant combler ce besoin jusqu'à concurrence d'une centaine heures d'ici la fin de l'année;

6693-19 SUR PROPOSITION de monsieur Jean-Roch Veilleux, il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise la conclusion d'une entente avec la ville de Beauceville pour la fourniture de ressource en inspection (urbanisme et environnement) selon les disponibilités du service au montant de 65 \$/heure d'ici la fin de l'exercice 2019.

#### 4.8 CLD – Entente service 2020 – 2023

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche a fait le choix en 2015 de conserver son CLD;

ATTENDU QUE la MRC a fait le choix de rapatrier au sein de son organisation le développement socio-économique, la culture et son FSPS à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020;

ATTENDU QUE le nouveau Pacte fiscal ne prévoit pas d'argent frais pour les MRC en 2020-2021, mais seulement à partir de la 2<sup>e</sup> année;

ATTENDU QUE la MRC doit décider de ses priorités en matière de développement pour les prochaines années et cibler ses champs d'action à privilégier;

6694-19 SUR PROPOSITION de monsieur Pierre Gilbert, il est résolu à l'unanimité :

- de renouveler l'entente de développement avec le CLD pour une période de quatre (4) ans selon les trois axes que sont : l'immigration et main-d'œuvre, démarrage-développement et soutien aux entreprises, ainsi que le réseautage des acteurs du milieu;
- de maintenir les mandats reliés à l'administration de l'entente, de la gestion des FLI-FLS et STA;
- que les paiements soient fait par déboursés progressifs (réception et acceptation d'un plan détaillé d'action et de mise en œuvre avec des objectifs quantifiables et mesurables à être approuvé par le Conseil de la MRC = 40%, dépôt d'un bilan de mi-mandat et rapport d'état d'avancement pour la réunion de septembre = 50%, et dépôt d'un bilan annuel = 10%;
- que la MRC se réserve la possibilité d'ajouter ou de retirer annuellement des crédits budgétaires en fonction de l'évolution des dossiers;
- que le montant accordé pour 2020 soit de : 371 179 \$;
- que la MRC se réserve pour l'instant le volet innovation et pourra l'intégrer à l'entente selon le cheminement et l'évolution du projet de « living-lab » avec Opportuna Conseil.

#### 4.9 Agent immigration

ATTENDU QUE le programme d'aide financière mit en place par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) pour soutenir la mise en commun de ressources matérielles entre plusieurs organismes municipaux;

ATTENDU QUE les besoins et les orientations prises par le Conseil de la MRC Robert-Cliche en support à l'accueil et l'intégration des travailleurs immigrants;

ATTENDU QUE l'intérêt de la MRC Robert-Cliche afin de procéder à l'embauche d'une ressource partagée avec les municipalités locales de son territoire;

6695-19 SUR PROPOSITION de monsieur Pierre Gilbert, il est résolu à l'unanimité de :

- Approuver le projet de partage d'une ressource dédiée à l'accueil et l'intégration des travailleurs immigrants et de procéder à une demande au Programme d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal;
- Déclarer que la MRC Robert-Cliche est l'organisme désigné responsable du projet;
- Autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

#### **4.10 Entente de service de coordination en Sécurité incendie**

ATTENDU QUE le programme d'aide financière mis en place par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) pour soutenir la mise en commun de ressources matérielles entre plusieurs organismes municipaux;

ATTENDU QUE les besoins et les orientations prises par le Conseil de la MRC Robert-Cliche en sécurité incendie;

ATTENDU QUE l'intérêt de la MRC Robert-Cliche afin de procéder à l'embauche d'une ressource partagée avec la Ville de Beauceville;

6696-19 SUR PROPOSITION de monsieur Mario Groleau, il est résolu à l'unanimité de :

- Approuver le projet de partage d'une ressource en administration incendie avec la Ville de Beauceville et de procéder à une demande au Programme d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal;
- Déclarer que la Ville de Beauceville est l'organisme désigné responsable du projet;
- Autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

#### **4.11 Marche Pierre Lavoie – Autorisation de passage – Piste cyclable**

ATTENDU QUE la ville de Beauceville désire participer à la Grande marche Pierre Lavoie du 20 octobre prochain;

ATTENDU QUE la ville a présenté une demande complète à la MRC en date du vendredi 4 octobre 2019 pour l'utilisation d'une partie de la piste cyclable pour l'événement;

ATTENDU QUE la ville s'engage à remettre les lieux en état après l'événement;

ATTENDU QUE la piste cyclable est fermée par règlement pour la période hivernale à partir du 15 octobre de chaque année;

6697-19 SUR PROPOSITION de monsieur Mario Groleau, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise la tenue de l'évènement.

## **5. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

### **5.1 Acquisition – Orthophotos**

ATTENDU que la dernière couverture du territoire en orthophotographie remonte à 2015;

ATTENDU qu'une couverture orthophotographique récente du territoire est un outil indispensable pour les municipalités et les différents services de la MRC;

ATTENDU qu'une rencontre avec le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), la ville de Lévis et les neuf MRC de la Chaudière-Appalaches a eu lieu le mardi 10 septembre 2019 et qu'il a été convenu de former un regroupement régional pour la réalisation des orthophotos au printemps 2020;

ATTENDU que le MERN demande au regroupement régional d'identifier un organisme public (ville ou MRC) comme signataire, principal interlocuteur et coordonnateur du regroupement;

ATTENDU que la ville de Lévis a proposé de remplir ce rôle et a identifié M. Sébastien Roy comme responsable de ce dossier;

ATTENDU que selon les estimés préliminaires le coût pour la réalisation des orthophotos s'élève à 22 \$/km<sup>2</sup> ce qui représente pour la MRC Robert-Cliche un montant approximatif total de 18 700 \$;

ATTENDU que le montant approximatif de 18 700 \$ constitue un maximum, car il ne tient pas compte du partenariat avec le MERN (jusqu'à 25 % du projet) et des autres partenariats possibles (Hydro-Québec, Énergir, organismes de bassins versants, etc.);

ATTENDU que ce projet cadre dans les normes du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) et qu'il est également possible d'obtenir du financement et ainsi réduire la part payable par la MRC;

6698-19 EN CONSÉQUENCE, SUR PROPOSITION de monsieur Pierre Gilbert, il est résolu à l'unanimité :

- Que la MRC Robert-Cliche participe au regroupement régional pour la réalisation de la couverture orthophotographique 2020 pour un montant maximum de 18 700\$.
- Que le directeur général de la MRC soit autorisé à signer tous les documents nécessaires afin d'autoriser M. Sébastien Roy de la ville de Lévis à représenter les partenaires pour les fins de l'entente de partenariat concernant le projet de réalisation de la couverture orthophotographique 2020 sur le territoire de la Chaudière-Appalaches.
- Que la MRC Robert-Cliche autorise la ville de Lévis à déposer le projet portant sur la réalisation de la couverture orthophotographique 2020 au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR).

## 6. COURS D'EAU

### 6.1 Obstructions - Cours d'eau des Meules à Saint-Alfred

ATTENDU QUE les dispositions des articles 103 à 110 de la Loi sur les compétences municipales;

ATTENDU QUE le règlement no. 111-06 précise que toute obstruction au libre écoulement de l'eau dans un cours d'eau doit être enlevée par son auteur et qu'à défaut d'exécuter les travaux, le fonctionnaire désigné pourra faire les travaux, aux frais de l'auteur;

ATTENDU QUE le règlement no. 111-06 précise les modalités de répartition et de recouvrement des coûts relatifs aux travaux dans les cours d'eau;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Alfred a compétence dans le recouvrement des

créances des travaux décrétés par la MRC;

ATTENDU QUE les travaux consistent à enlever les arbres et branches qui sont tombés dans le cours d'eau et qui créent une obstruction;

ATTENDU QUE la MRC aura avisé le propriétaire d'enlever les obstructions dans le cours d'eau et qu'en cas d'inaction du propriétaire, la MRC pourra enlever ces obstructions;

6699-19 EN CONSÉQUENCE, SUR PROPOSITION de monsieur François Veilleux, il est résolu à l'unanimité de:

- Autoriser et décréter les travaux d'enlèvement d'arbres et branches qui obstruent le libre écoulement de l'eau dans le cours d'eau des Meules et de sa branche no. 1 sur les terrains à l'est du lot 4 697 543 à Saint-Alfred, sur une longueur d'environ 500 mètres;
- D'autoriser le directeur général à accorder les contrats requis pour l'exécution de la présente résolution;
- D'autoriser le directeur général à refacturer la municipalité de Saint-Alfred pour les coûts rattachés aux travaux.

## 7. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

### 7.1 Projet internet Haute-vitesse

Attendu que la MRC Robert-Cliche a appuyé une demande soutenue par SOGETEL auprès du gouvernement du Québec à l'hiver dernier;

Attendu que suite à des discussions avec monsieur Luc Provençal, député, et monsieur Jean-Roch Veilleux, il sera opportun que la MRC fasse parvenir une demande de participation au projet pilote à monsieur Gilles Boulanger, fonctionnaire au gouvernement responsable du dossier.

6700-19 SUR PROPOSITION de monsieur François Veilleux, il est résolu à l'unanimité que le Conseil adopte une résolution et demande à participer à un projet pilote tel que présenté par monsieur Jean-Roch Veilleux.

### 7.2 FARR – Enveloppe territoriale de la MRC Robert-Cliche

ATTENDU QUE la TREMCA a partagé l'enveloppe FARR en deux parties distinctes (enveloppe territoriale et enveloppe régionale);

ATTENDU QUE la MRC est actuellement en recherche de financement pour compléter la phase III de la piste cyclable;

ATTENDU QU'un projet commun des 3 Beauce pour un Fonds régional est en préparation et admissible au FARR;

ATTENDU QUE la mise en place du projet Living-Lab est admissible au FARR;

6701-19 SUR PROPOSITION de monsieur Jeannot Roy, il est résolu à l'unanimité :

- Que la MRC Robert-Cliche informe la MAMH qu'elle se réserve l'entière responsabilité des soldes disponibles dans son enveloppe FARR – territoriale pour les trois projets mentionnés;

- Que le directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC soit autorisé à déposer une demande de subvention au FARR selon le montant financier déposé pour la terminaison de la piste cyclable (phase III).
- Que la MRC Robert-Cliche est l'organisme désignée responsable du projet;
- Autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

**8. PÉRIODE DE QUESTIONS**  
(Aucune question)

**9. LEVÉE DE LA SÉANCE**

6702-19 SUR PROPOSITION de madame Ghislaine Doyon, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 21h55.

---

Jonathan V. Bolduc  
Préfet

---

Jacques Bussières  
Directeur général et  
Secrétaire-trésorier